



PRÉFET DES
PAYS DE LA LOIRE
Direction départementale
des Territoires et de la Mer
Service Urbanisme
16, rue Arsène Zahara
43322 Marolles cedex 3

Edition : Novembre 2013
Association des communes
à l'élaboration des PPR
de la basse vallée de la Durance

Source :
SCAN1000-IGN
Cadastré / DGIPP

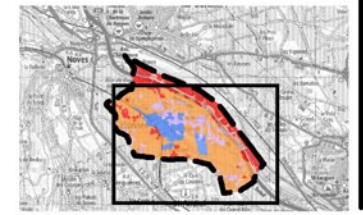
COMMUNE DE CABANNES Planche Sud

PLAN DE PREVENTION
DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES
APPLICATION L561-1
DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

INONDATION

- 3 - Zone répertoriée
et cotes de référence

DOCUMENT
PREVISIONNEL



- LEGENDE**
- Bande de sécurité
 - R2 : aléa fort, hors centre urbain
 - R1 : aléa modéré, zone peu ou pas urbanisée
 - B2 : aléa exceptionnel
 - B1 : aléa modéré zone urbanisée
 - Digue de protection Ouvrage en remblai
 - Casier hydraulique et cote de référence en m NGF
 - Nord
- Echelle : 1:5000
- 0 100 200
Mètres

